

Direction générale adjointe : Culture et Vie locale

Direction de la Vie associative et des Relations internationales

REF : VIEASSOC2009016

Signataire : CS/RH

OBJET :Attribution d'une subvention de 1200 euros au Comité C.G.T. des privés d'emploi d'Aubervilliers

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L 1111-2, L1611-4, L 2313-1-1, L2251-3-1,

Vu le budget 2009,

Considérant l'intérêt que la municipalité porte à l'action de l'association dont l'objectif est de venir en aide aux salariés et aux personnes privées d'emploi sur Aubervilliers.

A la majorité des membres du conseil, Mme DESCAMPS du groupe «Union du nouvel Aubervilliers» ayant voté contre.

DELIBERE :

DECIDE d'attribuer 1 200 (mille deux cents) euros au Comité C.G.T. des privés d'emploi d'Aubervilliers. La dépense est inscrite au budget communal à l'imputation 306/6574/090.

Le Maire.